

## Exigences techniques préalables à l'entrée en formation BPJEPS Educateur Sportif Activités équestres

Les **exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF)** regroupent l'ensemble des conditions à remplir par le candidat pour suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder au BP JEPS éducateur sportif, mention activités équestres, et notamment la validation des **tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation (TEP)**.

Le (la) candidat(e) doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
  - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS)
  - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
  - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- satisfaire aux tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation (TEP).

### Tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation (TEP)

#### TEST A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié :

##### Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu, effectue un **parcours en extérieur et en terrain varié** dans l'ordre figurant dans le tableau.

Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE.

Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés

Durée de 5 minutes maximum.

N°	Exercices	Critères de réussite*
<b>1</b>	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval
<b>2</b>	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Équilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre
<b>3</b>	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5m maximum Hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1m maximum	Équilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement
<b>4</b>	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m X 6m	Contrôle de l'allure
<b>5</b>	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir
<b>Nombre de critères acquis</b>		<b>/5</b>
<p>* lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point</p> <p><b>Validation</b> Pour <b>valider le test</b> le candidat doit avoir un « <b>Nombre de critères acquis</b> » égal à 5</p> <p><i>Cas d'élimination : Chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles</i></p>		

## TEST B – Test technique :

### Test B1 : Travail sur le plat

#### **Déroulement**

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20m.

En filet ou bride, éperons et cravache autorisés

Durée de 10 minutes maximum.

N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées À hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. F trot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E. EM changement de main. Entre H et S cercle de 10m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E. Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. À doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air			
10	C cercle de 20m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			
<b>Total par critère</b>		<b>/10</b>	<b>/10</b>	<b>/10</b>
<b>Total général</b>		<b>/30</b>		
<p>(1) Lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc.</p> <p>(2) Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps</p> <p>(3) Emploi des aides : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices</p> <p>(4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : respect des premières étapes de l'échelle de progression (correction de l'allure, Souplesse-décontraction, qualité du contact)</p>				
<p><b>Validation</b> Pour valider le test le candidat doit obtenir un <b>total par critère égal ou supérieur à 5</b> et un <b>total général de 18/30</b></p>				

## Test B2 : Saut d'obstacles

### Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte.

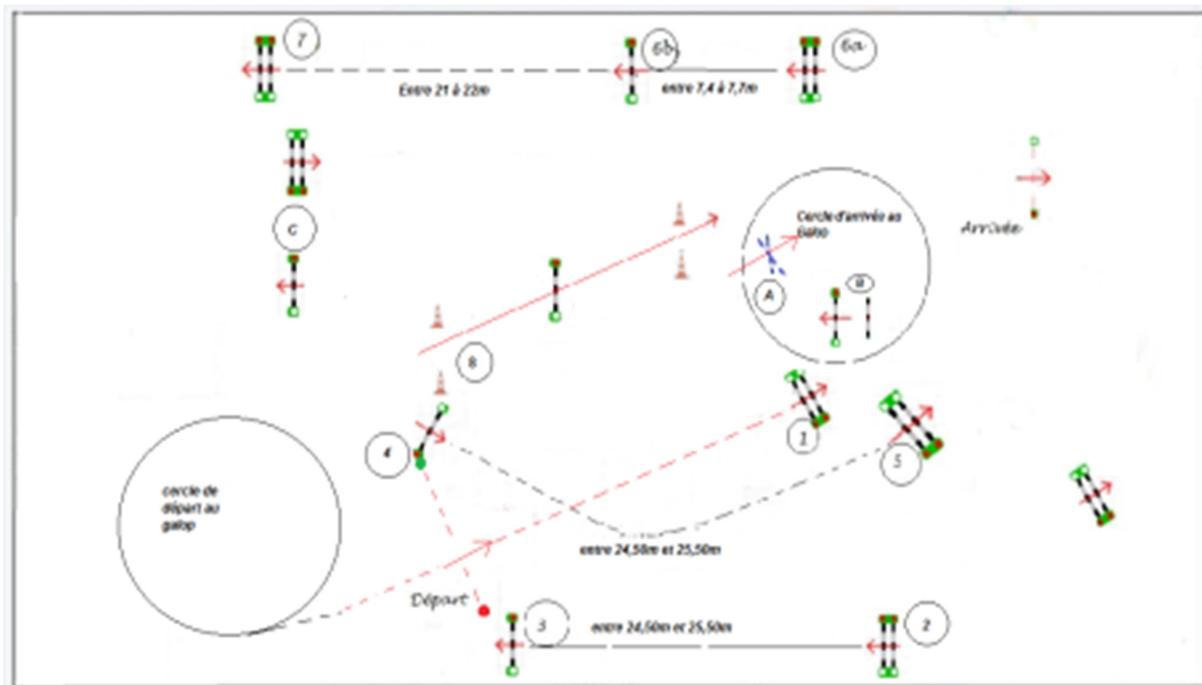
Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés

Durée de 10 minutes maximum.

**Cotes des obstacles** (oxer : hauteur 1er plan x hauteur 2ème plan x largeur) :

A : croisillon à 50 cm / B : vertical à 70 cm avec barre de réglage à 2,20 m / C : vertical à 80 cm et oser à 75 cm x 80 cm x 95 cm

Parcours : N°1 : 85 cm / N°2 : 80 cm x 85 cm x 90 cm / N°3 : 95 cm / N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100 cm x 105 cm x largeur maxi 110 cm



N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C 3 sauts maximum au total.	/2	/2	/2
4	Parcours de 8 obstacles.	/4	/4	/4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	/2	/2	/2
<b>Total par critère</b>		<b>/10</b>	<b>/10</b>	<b>/10</b>
<b>Total général</b>		<b>/30</b>		

- (1) Pour les exercices coefficient 1 : lorsque le critère est acquis : 1 point / non acquis : 0 point  
 Pour les exercices coefficient 2 : lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point / non acquis : 0 point  
 Pour l'exercice coefficient 4 : lorsque le critère est acquis : 4 points / partiellement acquis 3, 2 ou 1 points / non acquis 0 point  
 Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :
- (2) Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, stabilité et solidité  
 (3) Emploi des aides : indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact  
 (4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution -qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts

### Validation

Pour valider le test le candidat doit obtenir un **total par critère égal ou supérieur à 5** et un **total général de 18/30**

*Cas d'élimination : Chute ; 3 désobéissances sur l'ensemble du test*

## Test B3 : Travail à pied

### Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente un équadé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre.

Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.

Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits.

Durée de 10 minutes maximum.

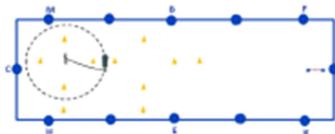
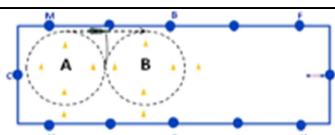
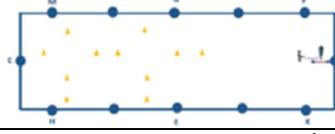
### Aménagement

Dimensions des cercles : environ 15 m. Largeur des portes 3 m.

Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.

Obstacle : vertical 50 cm avec barre d'appel des 2 côtés ; sans barre de réglage, avec oreille.

Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes.

N°	Exercices	Critères de réussite (1)			
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)	
1	Le longeur installe son équadé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes. La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.				
	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.		/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir au trot		/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir un départ au galop dans la zone matérialisée		/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée.		/1	/1	/1
À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot		/1	/1	/1	
2	Le longeur change de main et installe son équadé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)				
	Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche). L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)		/3	/3	/3
3	Le longeur installe son équadé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.				
	Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.		/2	/2	/2
<b>Total par critère</b>			<b>/10</b>	<b>/10</b>	<b>/10</b>
<b>Total général</b>			<b>/30</b>		
<p>(1) Pour les exercices coefficient 1 : lorsque le critère est acquis : 1 point/ non acquis : 0 point            Pour les exercices coefficient 2 : lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point / non acquis : 0 point            Pour l'exercice coefficient 3 : lorsque le critère est acquis : 3 points / partiellement acquis 2 ou 1 points / non Acquis 0 point            Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :</p> <p>(2) Fonctionnement du longeur : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière ou du stick            (3) Emploi des aides : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière            (4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur</p>					
<p><b>Validation :</b>            Pour valider le test le candidat doit obtenir un <b>total par critère égal ou supérieur à 5</b> et un <b>total général de 18/30</b></p>					

**Pour valider le test B**, le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères.

Le candidat qui n'obtient pas la validation du test B peut conserver le bénéfice des tests pour lesquels il a obtenu un total supérieur ou égal à 18/30 sans avoir obtenu un total inférieur à 5/10 à l'un des critères.

## Dispense des TEP :

Les qualifications ou résultats sportifs permettant au candidat d'être dispensé des tests techniques préalables à l'entrée en formation sont les suivants :

<b>Vous avez obtenu</b>	<b>Dispenses</b>	<b>Tests</b>	
		<b>A</b>	<b>B</b>
<b>Résultats sportifs attestés par le directeur technique national de la FFE</b> (Niveaux sportifs sur la base des normes techniques des règlements FFE au 01/09/2016)			
2 classements dans le 1 <sup>er</sup> tiers en épreuves de CCE Amateur 3 minimum ou équivalentes		X	X
2 classements dans le 1 <sup>er</sup> tiers en épreuves de CCE Amateur 2 minimum ou équivalentes		X	X
2 classements dans la première moitié en épreuves d'attelage Amateur 1 Grand Prix minimum ou équivalentes		X	X
2 classements dans le premier tiers des partants en épreuves d'endurance Amateur Elite minimum ou équivalente		X	X
2 participations effectives à un match de Horse Ball du championnat de France Pro minimum ou équivalent		X	X
Résultats en épreuves de TREC Amateur 1 minimum ou équivalentes permettant d'attester : - POR : 2 résultats dans la 1 <sup>ère</sup> moitié du classement, - Maîtrise des allures : 2 résultats minimum de 40/60 - PTV : 2 résultats minimum de 120/160		X	X
3 participations en épreuves Western Amateur 1 minimum ou équivalentes dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score minimum de 68		X	X
1 classement en tant que longeur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige Amateur 1 individuel minimum ou équivalent		X	X
Résultats en épreuves d'équitation de travail en AM 1 minimum ou équivalentes permettant d'attester : - Reprise : 1 résultat à 65% minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du classement - Tri de bétail : 1 résultat dans la première moitié du classement.		X	X
<b>Brevets fédéraux délivrés par la FFE</b>			
Degré 2			X
Degré 3		X	X
ATE délivré jusqu'au 28/08/2007		X	X
GTE délivré jusqu'au 28/08/2007		X	X
<b>Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE</b>			
ATE délivré après le 13/11/2009		X	X
AAE		X	X
AE		X	X
<b>Certifications délivrées par la CPNE-EE</b>			
Capacité équestre professionnelle de niveau 3 (CEP 3)		X	X
Certificat de qualification professionnelle Animateur Soigneur Assistant (CQP ASA)		X	X
Certificat de qualification professionnelle Organisateur de Randonnées Equestres (CQP ORE)		X	X
Certificat de qualification professionnelle Enseignant Animateur d'Equitation (CQP EAE)		X	X